

**2010/3012 - Attribution de subventions de fonctionnement à des associations du secteur des musiques actuelles sur le FIMA pour un montant global de 35 000 euros - Approbation d'une convention d'application** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 01/11/2010, p. 2200)

Rapporteur : M. LE MAIRE, en remplacement de M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur momentanément absent s

(Adopté.)